

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 JUIN 2008

Le Conseil Municipal, légalement convoqué par M. Le Préfet par arrêté préfectoral du 10 juin 2008 et par M. Le Maire le 20 Juin 2008, s'est réuni en séance plénière le 27 Juin 2008, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. BRISCAS Gavino, 2^{ème} adjoint, en l'absence du Maire et du 1^{er} adjoint, en application des articles L 2121-14 et L 2122-17 du Code Général des Collectivités territoriales, qui ouvre la séance à 18h45 afin de procéder à l'élections du délégué supplémentaire et suppléants des Conseillers Municipaux délégués de droit aux élections sénatoriales du 21 septembre 2008.

L'Administration procède à l'appel :

Présents : MM. BRISCAS, BONAN, TIXIER, Mme BENEDETTI, MM. GLINKA-HECQUET, COLLURA, Mmes BUTLIN, FLICK, GOURDIN, MM. ALEXANIAN, CANEZI, SAURIN, Mme GROS, M. PEPE, Mme SALVO, M. VALERI, Mme CARDONA, MM. MATTEI, MARIA-FABRY, FRANCOUL, Mmes GRIGORIAN, LAINE, OUASTANI, BEYRAT, MAURIN, REYNAUD, M. COZZOLINO, Mme BONIFAY, MM. GHENDOUF, REPIQUET, Mme ABATTU, M. CHABAUD, Mme LACONI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés représentés : MM. BORE, PATZLAFF, Mmes VANDAMME, BOISSIER, AUDIBERT-SPITERI, M. GIUSTI.

M. BRISCAS, président, procède à la constitution du bureau de vote, l'élection ayant lieu à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, pour 1 délégué supplémentaire et 10 suppléants.

Sont nommés membres du Bureau : MM. ALEXANIAN, CANEZI, Mlles BEYRAT, MAURIN.

M. GHENDOUF est nommé secrétaire du Bureau.

M. BRISCAS présente les listes des candidats :

- Accélérons le renouveau de La Ciotat
- « La Ciotat pour tous »
- « Pour La Ciotat, agissons vrai ! »
- VIVRE LA CIOTAT

Il est procédé aux opérations de vote.

Le scrutin est clos à 19h40. Il résulte du dépouillement des 39 bulletins déposés dans l'urne, 39 suffrages exprimés.

Il est attribué au quotient, à la plus forte moyenne, un total de :

- Accélérons le renouveau de La Ciotat : 1 siège délégué supplémentaire et 9 sièges suppléants

Par 31 suffrages obtenus

- « La Ciotat pour tous » : 1 siège suppléant

Par 4 suffrages obtenus

A été proclamé élu délégué supplémentaire :

M. SITRI Alain

Ont été proclamés élus délégués suppléants :

1. M. BIANCHINI Louis
2. M. SAUVAYRE Guy
3. Mme HENRY Michèle
4. M. MANOURY Alain
5. M. GAILLARD Gilles
6. M. ALBOUZE Jean-Pierre
7. Mme GRASSO Claire
8. Mme SIRETA Liliane
9. Mme TUDOSE Patricia
10. M. BATTISTAGGI Jean-Noël

La séance est levée à 19 h 40.

Fait à LA CIOTAT, le

Pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'article L 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Patrick BORÉ